

---

## Erratum

---

### Avis

Loi sur la conservation du patrimoine naturel  
(L.R.Q., c. C-61.01)

**Réserve de biodiversité projetée des lacs Vaudray  
et Joannès**  
**Réserve de biodiversité projetée du lac Sabourin**  
— **Bureau d’audiences publiques sur  
l’environnement**  
— **Consultation du public**

*Gazette officielle du Québec*, Partie 2, 18 août 2004,  
136<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 33, page 3835.

À la page 3835, l’intitulé de la rubrique aurait dû se  
lire « Avis » au lieu de « Commissions parlementaires ».

À la page 3782 de la table des matières, cet avis aurait  
dû se retrouver sous la rubrique « Avis » au lieu de  
« Commissions parlementaires ».

À la page 3837 de l’index, première entrée, colonne  
**Commentaires**, on aurait dû lire « Avis » au lieu de  
« Commission parlementaire ».

43447